



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.581**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-31745- DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT AUX
ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION VIE ASSOCIATIVE**

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : PAOLI Stéphane

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/10/13**

BA/9096

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ**Nomenclature** : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION VIE ASSOCIATIVE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2011 et 2012 par la Ville, le montant de la subvention proposé pour l'exercice 2013, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Ces attributions ont été validées le 24 septembre 2013.

Mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement pour un montant de **76 000 €** à l' « ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU COMMERCE AIXOIS (A.P.A.C.A) » figurant sur le tableau ci-dessous, sachant qu'une convention

pluriannuelle d'objectifs n°2011-1024 approuvée et votée le 26-09-2011 est toujours en cours de validité

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 9294-6574, numéro d'opération 1750 qui présente les disponibilités suffisantes.

- **ATTRIBUER** une subvention d'équipement à l'association « ANIMATION CULTURE FOYER RURAL DE PUYRICARD » pour un montant de 5 000 € qui figure sur le tableau ci-dessous.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 90025-20421, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes

**2013.581 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET
D'EQUIPEMENT AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DELEGATION VIE
ASSOCIATIVE**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Jean-Christophe GROSSI

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

9294-6574-1750

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	2013	CONVENTION	OBJET
44819	APACA-ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU COMMERCE AIXOIS	76 000 €	76 000 €	76 000 €	N°2011-1024 du 26.09.2011	Promouvoir et animer le commerce aixois.

TOTAL: 76 000 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT

90025-20421-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2011	2012	2013	CONVENTION	OBJET
9212	ANIMATION CULTURE FOYER RURAL DE PUYRICARD	0 €	0 €	5 000 €	non	Participation financière pour l'achat d'un bus.

TOTAL: 5 000 €